Signature à Temara de six conventions de partenariat dans le domaine de l'habitatsocial

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-08-2009 19:53:21

Six conventions de partenariat ont été signées, mercredi à Témara, dans le cadre du programme d'habitat social Annasr (préfecture Skhirat-Témara).

Ainsi, une convention additionnelle de partenariat pour la réalisation de l'opération Annasr a été signée par le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, M. Taoufiq Hjira, le secrétaire général du ministère de l'Economie et des finances, M. Abdellatif Loudiyi, le gouverneur de la préfecture de Skhirat-Temara, M. Abdelhak Al Haoudi, le président de Dyar Al Mansour, M. Mohamed Bastos et le président du conseil municipal de Temara.

Une deuxième convention de partenariat portant sur la construction d'un lycée et une école primaire, a également été signée par le ministre de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur, de la formation des cadres et de la recherche scientifique, M. Ahmed Akhchichine, le gouverneur de la préfecture de Skhirat-Temara, la directrice de l'Académie régionale d'éducation et de formation et le président de Dyar Al Mansour.

Deux autres conventions, concernant la construction et la gestion d'une école préscolaire à Hay Annasr, ont de même été signées par MM. Akhchichine, El Haoudi, la directrice de l'Académie régionale d'éducation et de formation, le président de Dyar Al Mansour, le président de la Fondation marocaine de la promotion de l'enseignement préscolaire et le président du conseil municipal de Temara.

La cinquième convention concerne la promotion et la mise à niveau des infrastructures et des équipements sportifs et le développement des activités de proximité à la préfecture de Skhirat-Temara. Elle a été signée par le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Moncef Belkhayat et le gouverneur de la préfecture Skhirat -Temara.

La dernière convention, relative à la concession et la gestion de la piscine couverte à Hay Annasr, a été signée par le secrétaire général du ministère de la Jeunesse et des sports, le gouverneur de Skhirat-Temara, le président de Dyar Al Mansour, le président du conseil municipal de Temara et le président de la société Temara pour le développement.

S'exprimant à cette occasion, M. Akhchichine a souligné la dimension éducative, "fondamentale dans tout projet de réintégration de populations vivant dans la précarité", mettant l'accent sur l'importance de l'action commune entre les différents acteurs concernés.

Pour sa part, M. Hjira a mis en exergue l'importance du projet Annasr, notamment en matière de réinsertion des populations vivant dans les bidonvilles, soulignant la volonté de l'Etat à soutenir ce genre de projets.

La subvention de l'Etat dans la seule préfecture de Skhirat Temara a atteint près de 2,2 milliards de dirhams, a-t-il rappelé.

De son côté M. Belkhayat a mis en avant la nécessité de doter les nouveaux projets d'habitat social d'infrastructures sportives nécessaires à l'épanouissement des jeunes, faisant savoir que son département envisage la création de dix établissements de jeunesse et des sports à l'horizon 2010.

Le gouverneur de Skhirat Temara a, pour sa part, mis l'accent sur l'envergure du projet Annasr et les différents équipements dont il est doté, notamment les établissements scolaires et sportifs.

La cérémonie de signature des conventions s'est déroulée en présence de membres du gouvernement, de parlementaires et de représentants des autorités locales.

Lancée par SM le Roi Mohammed VI en novembre 2004, l'opération d'habitat social Annasr s'est fixé pour objectifs d'éradiquer six douars au sein de la préfecture Skhirat Temara et de reloger 3.700 familles dans un cadre agréable doté d'équipements collectifs de proximité et d'infrastructures indispensables à l'épanouissement des habitants.

D'un coût global de 800 millions de dirhams l'opération Hay Annasr est réalisée par la société Dyar Al Monsour, filiale de la Compagnie générale immobilière (CGI-CDG Développement).

MAPF